



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Le milan royal meurt toujours empoisonné

Depuis le début de l'année 2013, 19 cadavres de milans royaux ont été découverts en France, vraisemblablement victimes, pour la plupart, d'empoisonnements par des substances interdites. Or, ce rapace, encore commun il y a 30 ans dans l'hexagone, est aujourd'hui gravement menacé. La LPO et l'ensemble du réseau « Milan royal » déplorent ces actes illégaux et réclament des mesures d'urgence.

Depuis le début de l'année, pas moins de 19 cadavres de milans royaux ont été découverts un peu partout sur le territoire national. Parmi les victimes figurent deux milans royaux, originaires de Suisse et d'Allemagne, qui étaient suivis depuis plusieurs années grâce à une balise Argos. D'autres gisaient au milieu de cadavres de buses variables (9 dans le Doubs, 6 dans l'Aveyron et 1 dans le Haut-Rhin).

Bien que les analyses toxicologiques ne soient pas encore disponibles, les autopsies d'ores et déjà réalisées sur plusieurs cadavres ont révélé un tableau lésionnel compatible avec une intoxication par convulsivants et notamment des inhibiteurs de cholinestérases (produits utilisés comme insecticides ou molluscicides).

L'origine criminelle de ces actes volontaires dirigés contre la faune sauvage, et particulièrement contre ceux dénommés à tort comme « nuisibles » (renard, fouines, rapaces...) ne fait aucun doute. Ces pratiques d'un autre âge sont inadmissibles et menacent une espèce fragilisée, encore récemment, par des empoisonnements à la bromadiolone lors de campagnes de lutte contre le campagnol terrestre.

Ainsi, entre 2002 et 2008, la population nicheuse du milan royal a diminué de 20 % en France, alors même que l'espèce avait déjà connu une chute drastique de ces effectifs, par le passé due au changement des pratiques agricoles et l'emploi massif de la bromadiolone dans la lutte contre les campagnols terrestres. Rappelons qu'avec 2 650 couples nicheurs, la France abrite désormais la deuxième population mondiale de milans royaux après l'Allemagne. Notre pays assume donc une lourde responsabilité dans la conservation de ce rapace nécrophage, présent uniquement en Europe.

La LPO et l'ensemble du réseau « Milan royal » déplorent ces actes illégaux qui anéantissent leurs efforts pour tenter de sauver cette espèce. Les moyens humains et financiers, déployés dans le cadre du plan national de restauration piloté par le Ministère en charge de l'Ecologie, sont une nouvelle fois réduits à néant.

La LPO exige par conséquent que les produits chimiques dangereux pour la faune sauvage soient bannis, que ceux interdits en France ne circulent plus librement sur notre territoire et que des sanctions exemplaires soient prises à l'encontre des auteurs de ces faits délictueux.

Contacts

Patrick LADIESSE
Attaché de presse LPO
06 34 12 50 69

Fabienne DAVID
Responsable de programmes LPO
01 53 58 58 38



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Informations supplémentaires

Fiche signalétique

Le milan royal (*Milvus milvus*) est un rapace diurne de grande taille. D'une longueur de 59 à 66 centimètres pour une envergure de 145 à 165 centimètres, il pèse entre 800 et 1 050 grammes pour les mâles et 950 à 1 300 grammes pour les femelles. Il se reconnaît à sa longue queue rousse triangulaire et profondément échancrée, typique de l'espèce.

Menaces

- La dégradation de son habitat et la disparition de ses proies ;
- Les empoisonnements accidentels et volontaires ;
- La diminution du nombre de décharges (où ce rapace, aux moeurs de charognard, trouve sa nourriture) ;
- Les tirs ;
- Les collisions avec les voitures, les lignes électriques et les éoliennes.

Statuts

Suite à son déclin constaté entre 1990 et 2000, le statut européen du milan royal a évolué depuis 2005 : il figure désormais dans les catégories « en déclin » avec comme critère « déclin modéré et récent ». Inscrite sur la Liste rouge de l'UICN en raison de son endémisme européen, cette espèce est considérée, depuis cette date, comme quasi-menacée. En France, le milan royal figure désormais parmi les espèces vulnérables (liste rouge actualisée en 2008).

Distribution mondiale

La population nicheuse mondiale est exclusivement présente en Europe : l'Allemagne, la France et l'Espagne abritent, à elles trois, environ 72 % de la population mondiale. Si l'on ajoute la Suède, le Royaume-Uni et la Suisse, on obtient pour ces 6 pays environ 93 % de la population mondiale (20 800 à 24 900 couples).

En France, on distingue cinq foyers principaux :

- le Massif central
- l'ensemble du Piémont pyrénéen
- la Chaîne jurassienne
- les plaines du Nord-est
- la Corse.

Plus d'informations

Sur le site Internet : <http://rapaces.lpo.fr/milan-royal>